

parler : ma langue était collée à mon palais ; je voulus me lever : j'étais collé à mon siège... ma botte me tomba des mains, et, comme dans tous les événements critiques et importants de ma vie... je restai complètement immobile... Alors la clef tourna dans la serrure, la porte s'ouvrit, Cabrion entra !...

— Il entra?... Quel front !... reprit madame Pipelet, aussi atterrée que son mari de cette audace.

— Il entra lentement..., reprit Alfred, s'arrêta un moment à la porte comme pour me fasciner de son regard... atroce... Puis il s'avança vers moi, s'arrêtant à chaque pas, me transperçant de l'œil, sans dire un mot, droit, muet, menaçant comme un fantôme !...



— C'est-à-dire que j'en ai le dos qui m'en hérissé,

— Je restais de plus en plus immobile et assis sur ma chaise... Cabrion s'avancait toujours lentement... me tenant sous son regard comme le serpent l'oiseau... car il me faisait horreur... et malgré moi je le fixais... Il arrive tout près de moi... je ne pus davantage supporter son aspect révoltant... c'était trop fort... je n'y tins plus... je fermai les yeux... Alors je le sens qui ose porter ses mains sur mon chapeau, il le prend par le haut... l'ôte lentement de dessus ma tête... et me met le chef à nu... Je commençais à être saisi d'un vertige... ma respiration était suspendue... les oreilles me bourdonnaient... j'étais de plus en plus collé à mon siège... je fermais les yeux de plus en plus fort... Alors Cabrion se baisse... me prend ma tête chauve, que j'ai le droit de dire ou plutôt que j'avais le droit de dire vénérable avant son attentat... Il me prend donc la tête entre ses mains froides comme des mains de mort... et sur mon front glacé de sueur il dépose... un baiser effronté !!! l'impudique ! »

Anastasia leva les bras au ciel.

« Mon ennemi le plus acharné venir me baiser au front !... me forcer à subir ses dégoûtantes caresses, après m'avoir odieusement persécuté pour posséder de mes cheveux... Une pareille monstruosité me donna beaucoup à penser et me paralysa... Cabrion profita de ma stupeur pour me remettre mon chapeau sur la tête, puis d'un coup de poing il me l'enfonça jusque sur les yeux, comme vous l'avez vu. Ce dernier outrage me bouleversa, la mesure fut comblée, tout tourna autour de moi, et je m'évanouis au moment où je le voyais, par-dessous le bord de mon chapeau, sortir de la loge aussi tranquillement, aussi lentement qu'il y était entré. »

Puis, comme si ce récit eût épuisé ses forces, M. Pipelet retomba sur sa chaise en levant les mains au ciel en manière de muette imprécation.

Rigolette sortit brusquement, son courage était à bout, son envie de rire l'étouffait ; elle ne put se contraindre plus longtemps. Rodolphe avait lui-même difficilement gardé son sérieux.

Tout à coup cette rumeur confuse, qui annonce l'arrivée d'un rassemblement populaire, retentit dans la rue ; on entendit un grand tumulte en dehors de la porte de l'allée, et bientôt des crosses de fusil résonnèrent sur la dalle de la porte.



## LXII. — L'ARRESTATION.



« mon Dieu! M. Rodolphe, s'écria Rigolette en accourant pâle et tremblante, il y a là un commissaire de police et la garde!...

— La justice divine veille sur moi! dit M. Pipelet dans un élan de religieuse reconnaissance; on vient arrêter Cabrion... malheureusement il est trop tard! »

Un commissaire de police, reconnaissable à l'écharpe que l'on aper-

cevait sous son habit noir, entra dans la loge. Sa physionomie était grave, digne et sévère.

« Monsieur le commissaire, il est trop tard... le malfaiteur s'est évadé! dit tristement M. Pipelet; mais je puis vous donner son signalement... Sourire atroce... regard effronté... manières...

— De qui parlez-vous? demanda le magistrat.

— De Cabrion, monsieur le commissaire... Mais en se hâtant, il serait peut-être encore temps de l'atteindre, répondit M. Pipelet.

— Je ne sais pas ce que c'est que Cabrion, dit impatiemment le magistrat; le nommé Jérôme Morel, ouvrier lapidaire, demeure dans cette maison?



— Oui, mon commissaire, dit madame Pipelet se mettant au port d'arme.

— Conduisez-moi à son logement.

— Morel le lapidaire! reprit la portière au com-



ble de la surprise; mais c'est la brebis du bon Dieu... il est incapable de...

— Jérôme Morel demeure-t-il ici, oui ou non ?

— Il y demeure, mon commissaire... avec sa famille dans une mansarde.

— Conduisez-moi donc à cette mansarde. »

Puis, s'adressant à un homme qui l'accompagnait, le magistrat lui dit :

« Que les deux gardes municipaux attendent en bas et ne quittent pas l'allée. Envoyez Justin chercher un fiacre. »

L'homme s'éloigna pour exécuter ces ordres.

« Maintenant, reprit le magistrat en s'adressant à M. Pipelet, conduisez-moi chez Morel.

— Si ça vous est égal, mon commissaire, je remplacerai Alfred; il est indisposé des suites de Cabrion... qui, comme les choux, lui reste sur le pylône...

— Vous ou votre mari, peu importe, allons... »

Et, précédé de madame Pipelet, il commença de monter l'escalier; mais bientôt il s'arrêta, se voyant suivi par Rodolphe et par Rigolette.

« Qui êtes-vous? que voulez-vous? leur demanda-t-il.

— C'est les deux locataires du quatrième, dit madame Pipelet.

— Pardon, monsieur, j'ignorais que vous fussiez de la maison, » dit-il à Rodolphe.

Celui-ci, augurant bien des manières polies du magistrat, lui dit :

« Vous allez trouver une famille désespérée, monsieur; je ne sais quel nouveau coup menace ce malheureux artisan, mais il a été cruellement éprouvé cette nuit... Une de ses filles, déjà épuisée par la maladie, est morte... sous ses yeux... morte de froid et de misère...

— Serait-il possible !

— C'est la vérité, mon commissaire, dit madame Pipelet. Sans monsieur, qui vous parle, et qui est le roi des locataires, puisqu'il a sauvé par ses bienfaits le pauvre Morel de la prison, toute la famille du lapidaire serait morte de faim. »

Le commissaire regardait Rodolphe avec autant d'intérêt que de surprise.

« Rien de plus simple, monsieur, reprit celui-ci : une personne très-charitable, sachant que Morel, dont je vous garantis l'honneur et la probité, était dans une position aussi déplorable que peu méritée, m'a chargé de payer une lettre de change pour laquelle les recors allaient trainer en prison ce pauvre ouvrier, seul soutien d'une famille nombreuse. »

A son tour, frappé de la noble physionomie de

Rodolphe et de la dignité de ses manières, le magistrat lui répondit :

« Je ne doute pas de la probité de Morel; je regrette seulement d'avoir à remplir une pénible mission devant vous, monsieur, qui vous intéressez vivement à cette famille.

— Que voulez-vous dire, monsieur ?

— D'après les services que vous avez rendus aux Morel, d'après votre langage, je vois, monsieur, que vous êtes un galant homme. N'ayant d'ailleurs aucune raison de cacher l'objet du mandat d'amener que j'ai à exercer, je vous avouerai qu'il s'agit de l'arrestation de Louise Morel, la fille du lapidaire. »

Le souvenir du rouleau d'or offert aux gardes du commerce par la jeune fille revint à la pensée de Rodolphe.

« De quoi est-elle donc accusée, mon Dieu ?

— Elle est sous le coup d'une prévention d'infanticide.

— Elle !... elle !... Oh ! son pauvre père !

— D'après ce que vous m'apprenez, monsieur, je conçois que, dans les tristes circonstances où se trouve cet artisan, ce nouveau coup lui sera terrible... Malheureusement je dois obéir aux ordres que j'ai reçus.

— Mais il s'agit seulement d'une simple prévention ? s'écria Rodolphe. Les preuves manquent sans doute ?

— Je ne puis m'expliquer davantage à ce sujet... La justice a été mise sur la voie de ce crime, ou plutôt de cette présomption, par la déclaration d'un homme respectable à tous égards... le maître de Louise Morel.

— Jacques Ferrand le notaire ? dit Rodolphe indigné.

— Oui, monsieur... Mais pourquoi cette vivacité ?

— M. Jacques Ferrand est un misérable, monsieur !

— Je vois avec peine que vous ne connaissez pas celui dont vous parlez, monsieur. M. Jacques Ferrand est l'homme le plus honorable du monde; il est d'une piété exemplaire et d'une probité reconnue de tous.

— Je vous répète, monsieur, que ce notaire est un misérable... Il a voulu faire emprisonner Morel parce que sa fille a repoussé ses propositions infâmes... Si Louise n'est accusée que sur la dénonciation d'un pareil homme... avouez, monsieur, que cette présomption mérite peu de créance.

— Il ne m'appartient pas, monsieur, et il ne me convient pas de discuter la valeur des déclarations de M. Ferrand, dit froidement le magistrat; la justice est saisie de cette affaire, les tribunaux déci-



deront : quant à moi, j'ai l'ordre de m'assurer de la personne de Louise Morel, et j'exécute mon mandat.

— Vous avez raison, monsieur; je regrette qu'un mouvement d'indignation peut-être légitime m'ait fait oublier que ce n'était en effet ni le lieu ni le moment d'élever une discussion pareille. Un mot seulement : le corps de l'enfant que Morel a perdu est resté dans sa mansarde, j'ai offert ma chambre à cette famille pour lui épargner le triste spectacle de ce cadavre ; c'est donc chez moi que vous trouverez le lapidaire et probablement sa fille. Je vous en conjure, monsieur, au nom de l'humanité, n'arrêtez pas brusquement Louise au milieu de ces infortunés, à peine arrachés à un sort épouvantable. Morel a éprouvé tant de secousses cette nuit, que sa raison n'y résisterait pas ; sa femme est aussi dangereusement malade, un tel coup la tuerait.

— J'ai toujours, monsieur, exécuté mes ordres avec tous les ménagements possibles. J'agirai de même dans cette circonstance.

— Si vous me permettiez, monsieur, de vous demander une grâce, voici ce que je vous proposerais : la jeune fille qui nous suit avec la portière occupe une chambre voisine de la mienne ; je ne doute pas qu'elle ne la mette à votre disposition, vous pourriez d'abord y mander Louise, puis, s'il le faut, Morel, pour que sa fille lui fasse ses adieux... Au moins vous éviterez à une pauvre mère malade et infirme une scène déchirante.

— Si cela peut s'arranger ainsi, monsieur... volontiers. »

La conversation que nous venons de rapporter avait eu lieu à demi-voix, pendant que Rigolette et madame Pipelet se tenaient secrètement à plusieurs marches de distance du commissaire et de Rodolphe ; celui-ci descendit auprès de la grisette, que la présence du commissaire rendait toute tremblante, et lui dit :

« Ma pauvre voisine, j'attends de vous un nouveau service, il faudrait me laisser libre de disposer de votre chambre pendant une heure.

— Tant que vous voudrez, M. Rodolphe... vous avez ma clef. Mais, mon Dieu ! qu'est-ce qu'il y a donc ?

— Je vous l'apprendrai tantôt ; ce n'est pas tout, il faudrait être assez bonne pour retourner au Temple dire qu'on n'apporte que dans une heure ce que nous avons acheté.

— Bien volontiers, M. Rodolphe ; mais est-ce qu'il arrive encore malheur aux Morel ?

— Hélas ! oui, il leur arrive quelque chose de bien triste ; vous ne le saurez que trop tôt.

— Allons, mon voisin, je cours au Temple... Mon

Dieu ! moi qui, grâce à vous, croyais ces braves gens hors de peine... » dit la grisette ; et elle descendit rapidement l'escalier.

Rodolphe avait voulu surtout épargner à Rigolette le triste tableau de l'arrestation de Louise.

« Mon commissaire, dit madame Pipelet, puisque mon roi des locataires vous conduit, je peux aller retrouver Alfred ? Il m'inquiète ; c'est à peine si tout à l'heure il était remis de son indisposition de Cabrion.

— Allez... allez, » dit le magistrat ; et il resta seul avec Rodolphe.

Tous deux arrivèrent sur le palier du quatrième, en face de la porte de la chambre où étaient alors provisoirement établis le lapidaire et sa famille.

Tout à coup cette porte s'ouvrit.

Louise, pâle, éplorée, sortit brusquement.

« Adieu, adieu ! mon père, s'écria-t-elle, je reviendrai, il faut que je parte.

— Louise, mon enfant, écoute-moi donc, » reprit Morel en suivant sa fille et en tâchant de la retenir.

A la vue de Rodolphe, du magistrat, Louise et le lapidaire restèrent immobiles.

« Ah ! monsieur, vous, notre sauveur, dit l'artisan en reconnaissant Rodolphe, aidez-moi donc à empêcher Louise de partir. Je ne sais ce qu'elle a, elle me fait peur ; elle veut s'en aller. N'est-ce pas, monsieur, qu'il ne faut pas qu'elle retourne chez son maître ? N'est-ce pas que vous m'avez dit : « Louise ne vous quittera plus, ce sera votre récompense ? » Oh ! à cette bienheureuse promesse, je l'avoue, un moment j'ai oublié la mort de ma pauvre petite Adèle ; mais aussi n'être plus séparé de toi, Louise, jamais ! jamais ! »

Le cœur de Rodolphe se brisa, il n'eut pas la force de répondre une parole.

Le commissaire dit sévèrement à Louise :

« Vous vous appelez Louise Morel ?

— Oui, monsieur, » répondit la jeune fille interdite.

Rodolphe avait ouvert la chambre de Rigolette.

« Vous êtes Jérôme Morel, son père ? ajouta le magistrat en s'adressant au lapidaire.

— Oui... monsieur... mais...

— Entrez là avec votre fille. »

Et le magistrat montra la chambre de Rigolette ; où se trouvait déjà Rodolphe.

Rassurés par la présence de ce dernier, le lapidaire et Louise, étonnés, troublés, obéirent au commissaire ; celui-ci ferma la porte, et dit à Morel avec émotion :

« Je sais combien vous êtes honnête et malheureux ; c'est donc à regret que je vous apprends



qu'au nom de la loi... je viens arrêter votre fille.

— Tout est découvert... je suis perdue !... s'écria Louise épouvantée, en se jetant dans les bras de son père.

— Qu'est-ce que tu dis?... qu'est-ce que tu dis?... reprit Morel stupéfait. Tu es folle... pourquoi perdue !... T'arrêter !... pourquoi t'arrêter... qui viendrait t'arrêter?...

— Moi... au nom de la loi ! Et le commissaire montra son écharpe.

— Oh ! malheureuse !... malheureuse !... s'écria Louise en tombant agenouillée.

— Comment ! au nom de la loi ? dit l'artisan, dont la raison fortement ébranlée par ce nouveau coup commençait à s'affaiblir : pourquoi arrêter ma fille au nom de la loi ?... Je répons de Louise, moi, c'est ma fille, ma digne fille... pas vrai, Louise ? Comment, t'arrêter, quand notre bon ange te rend à nous pour nous consoler de la mort de ma petite Adèle ? Allons donc ! ça ne se peut pas !... Et puis, monsieur le commissaire, parlant par respect, on n'arrête que les misérables, entendez-vous... et Louise, ma fille, n'est pas une misérable. Bien sûr, vois-tu, mon enfant, ce monsieur se trompe... Je m'appelle Morel, il y a plus d'un Morel... tu t'appelles Louise, il y a plus d'une Louise... C'est ça, voyez-vous, monsieur le commissaire, il y a erreur, certainement il y a erreur !

— Il n'y a malheureusement pas erreur !... Louise Morel, faites vos adieux à votre père.

— Vous m'enlèverez ma fille, vous !... s'écria l'ouvrier furieux de douleur, en s'avancant vers le magistrat d'un air menaçant.

Rodolphe saisit le lapidaire par le bras, et lui dit : « Calmez-vous, espérez ; votre fille vous sera rendue... son innocence sera prouvée ; elle n'est sans doute pas coupable. »

— Coupable, de quoi?... Elle ne peut être coupable de rien... Je mettrai ma main au feu que... »

Puis, se souvenant de l'air que Louise avait apporté pour payer la lettre de change, Morel s'écria : « Mais cet argent !... cet argent de ce matin, Louise ! »

Et il jeta sur sa fille un regard terrible.

Louise comprit.

« Mais, voler ! s'écria-t-elle, et ses joues colorées d'une généreuse indignation, son accent, son geste manifestèrent son père. »

— Je le savais bien ! s'écria-t-il. Vous voyez, monsieur le commissaire... Elle le nie... et de sa vie elle n'a menti, je vous le jure... Demandez à tous ceux qui la connaissent, ils vous l'affirmeront comme moi. Elle, mentir ! ah ! bien oui... elle est trop fière pour ça ; d'ailleurs, la lettre de change a

été payée par notre bienfaiteur... Cet or, elle ne veut pas le garder ; elle allait le rendre à la personne qui le lui a prêté, en lui défendant de la nommer... n'est-ce pas, Louise ?

— On n'accuse pas votre fille d'avoir volé, dit le magistrat.

— Mais, mon Dieu ! de quoi l'accuse-t-on, alors ? Moi, son père, je vous jure que, de quoi qu'on puisse l'accuser, elle est innocente ; et de ma vie non plus je n'ai menti.

— A quoi bon connaître cette accusation ? lui dit Rodolphe, ému de ses douleurs, l'innocence de Louise sera prouvée : la personne qui s'intéresse vivement à vous protégera votre fille... Allons, du courage... cette fois encore la Providence ne nous faillira pas. Embrassez votre fille, vous la reverrez bientôt.

— Monsieur le commissaire, s'écria Morel sans écouter Rodolphe, on n'enlève pas une fille à son père sans lui dire au moins de quoi on l'accuse. Je veux tout savoir... Louise, parleras-tu ?

— Votre fille est accusée... d'infanticide... dit le magistrat.

— Je... je... ne comprends pas... je... vous... » Et Morel, atterré, balbutia quelques mots sans suite.

« Votre fille est accusée d'avoir tué son enfant, reprit le commissaire, profondément ému de cette scène. Mais il n'est pas encore prouvé qu'elle ait commis ce crime. »

— Oh ! non, cela n'est pas, monsieur... cela n'est pas !... s'écria Louise avec force en se relevant. Je vous jure qu'il était mort ! Il ne respirait plus... Il était glacé... j'ai perdu la tête... voilà mon crime... Mais tuer mon enfant, oh ! jamais !...

— Ton enfant, misérable !!! s'écria Morel en levant ses deux mains sur Louise, comme s'il eût voulu l'écarter sous ce geste et sous cette imprécation terrible.

— Grâce, mon père ! grâce ! » s'écria-t-elle.

Après un moment de silence effrayant, Morel reprit avec un calme plus effrayant encore :

« Monsieur le commissaire, emmenez cette créature... ce n'est pas là ma fille. »

Le lapidaire voulut sortir ; Louise se jeta à ses genoux, qu'elle embrassa de ses deux bras, et, la tête renversée en arrière, éperdue et suppliante, elle s'écria :

« Mon père ! écoute-moi seulement... écoute-moi ! »

— Monsieur le commissaire, emmenez-la donc, je vous l'abandonne ! disait le lapidaire en faisant tous ses efforts pour se dégager des étreintes de Louise.



— Écoutez-la !... lui dit Rodolphe en l'arrêtant ; ne soyez pas maintenant impitoyable.

— Elle !!! mon Dieu ! mon Dieu !... Elle !!! répondit Morel en portant ses deux mains à son front ; elle déshonorée !... oh ! l'infâme !... l'infâme !

— Et si elle s'est déshonorée pour vous sauver ?... lui dit tout bas Rodolphe.

Ces mots firent sur Morel une impression foudroyante ; il regarda sa fille éplorée, toujours agenouillée à ses pieds, puis l'interrogeant d'un coup d'œil impossible à peindre, il s'écria d'une voix sourde, les dents serrées par la rage :

« Le notaire ? »

Une réponse vint sur les lèvres de Louise... Elle allait parler ; mais, la réflexion l'arrêtant sans doute, elle baissa la tête en silence et resta muette.

« Mais non... il voulait me faire emprisonner ce matin, reprit Morel en éclatant, ce n'est donc pas lui ?... Oh ! tant mieux !... tant mieux !... elle n'a pas même d'excuse à sa faute, je ne serai pour rien dans son déshonneur... je pourrai sans remords la maudire !.. »

— Non ! non !... ne me maudissez pas, mon père !... à vous je dirai tout... à vous seul, et vous verrez... vous verrez si je ne mérite pas votre pardon...

— Écoutez-la, par pitié ! lui dit Rodolphe.

— Que m'apprendra-t-elle ? son infamie !... elle va être publique ; j'attendrai...

— Monsieur !... s'écria Louise en s'adressant au magistrat, par pitié, laissez-moi dire quelques mots à mon père... avant de le quitter pour jamais, peut-être... Et devant vous aussi, notre sauveur, je parlerai... mais seulement devant vous et devant mon père...

— J'y consens, dit le magistrat.

— Serez-vous donc insensible ? refuserez-vous cette dernière consolation à votre enfant ? demanda Rodolphe à Morel. Si vous croyez me devoir quelque reconnaissance pour les hontes que j'ai attirées sur vous... rendez-vous à la prière de votre fille... »

Après un moment de farouche et morne silence, Morel répondit.

« Allons !... »

— Mais... où irons-nous ?... demanda Rodolphe, votre famille est à côté...

— Où nous irons ? s'écria le lapidaire avec une ironie amère ; où nous irons ? Là-haut... là-haut... dans la mansarde... à côté du corps de ma fille... Le lieu est bien choisi pour cette confession... n'est-ce pas ? Allons... nous verrons si Louise osera mentir en face du cadavre de sa sœur. Allons ! »

Et Morel sortit précipitamment, d'un air égaré, sans regarder Louise.

« Monsieur, dit tout bas le commissaire à Rodolphe, de grâce, dans l'intérêt de ce pauvre père, ne prolongez pas cet entretien... Vous disiez vrai, sa raison n'y résisterait pas ; tout à l'heure son regard était presque celui d'un fou... »

— Hélas ! monsieur, je crains comme vous un terrible et nouveau malheur ; je vais abréger, autant que possible, ces adieux déchirants. »

Et Rodolphe rejoignit le lapidaire et sa fille.

Si étrange, si lugubre que fût la détermination de Morel, elle était d'ailleurs, pour ainsi dire, commandée par les localités ; le magistrat consentait à attendre l'issue de cet entretien dans la chambre de Rigolette, la famille Morel occupait le logement de Rodolphe, il ne restait que la mansarde.

Ce fut dans ce funèbre réduit que se rendirent Louise, son père et Rodolphe.





LXIII. — CONFESSION.



**S**OMRE et cruel spectacle !  
 Au milieu de la mansarde  
 telle que nous l'avons  
 dépeinte, reposait, sur la  
 couche de l'idiote,  
 le corps de la petite  
 fille morte le matin ;  
 un lambeau de drap  
 la recouvrait.

La rare et vive  
 clarté filtrée par l'étroite lucarne, jetait sur les  
 figures des trois acteurs de cette scène des lumières  
 et des ombres durement tranchées.

Rodolphe, débout et adossé au mur, était péniblement ému.

Morel assis sur le bord de son établi, la tête baissée, les mains pendantes, le regard fixe, farouche,

ne quittait pas des yeux le matelas où étaient disposés les restes de la petite Adèle.

A cette vue, le courroux, l'indignation du lapidaire s'affaiblirent, et se changèrent en une tristesse d'une amertume inexprimable ; son énergie l'abandonnait, il s'affaissait sous ce nouveau coup.

Louise, d'une pâleur mortelle, se sentait défaillir ; la révélation qu'elle devait faire l'épouvantait... Pourtant elle se hasarda à prendre en tremblant la main de son père, cette pauvre main amaigrie, déformée par l'excès du travail.

Il ne la retira pas ; alors sa fille, éclatant en sanglots, la couvrit de baisers, et la sentit bientôt se presser légèrement contre ses lèvres. La colère de Morel avait cessé ; ses larmes, longtemps contenues, coulèrent enfin.



« Mon père ! si vous saviez ! s'écria Louise, si vous saviez comme je suis à plaindre !

— Oh ! vois-tu, ce sera le chagrin de toute ma vie, Louise, de toute ma vie, répondit le lapidaire en pleurant. Toi, mon Dieu !... toi en prison.. sur

le banc des criminels... toi, si fière... quand tu avais le droit d'être fière... Non ! reprit-il dans un nouvel accès de douleur désespérée, non ! je préférerais te voir sous le drap de mort à côté de ta pauvre petite sœur...



— Et moi aussi, je voudrais y être ! répondit Louise.

— Tais-toi, malheureuse enfant, tu me fais mal... J'ai eu tort de te dire cela ; j'ai été trop loin... Allons, parle ; au nom de Dieu, ne mens pas... Si affreuse que soit la vérité, dis-moi-la... que je l'apprenne de toi... elle me paraîtra moins cruelle... Parle, hélas ! les moments nous sont comptés ; en bas... on *l'attend*. Oh ! les tristes... les tristes adieux, juste ciel !

— Mon père, je vous dirai tout..., reprit Louise, s'armant de résolution ; mais promettez-moi, et que notre sauveur me promette aussi de ne répéter ceci à personne... à personne... S'il savait que j'ai parlé, voyez-vous... Oh ! ajouta-t-elle en frissonnant de terreur, vous seriez perdus... perdus comme moi... car vous ne savez pas la puissance et la férocité de cet homme !

— De quel homme ?

— De mon maître...

— Le notaire ?

— Oui... dit Louise à voix basse et en regardant autour d'elle, comme si elle eût craint d'être entendue.

— Rassurez-vous, reprit Rodolphe ; cet homme est cruel et puissant, peu importe... nous le combattons. Du reste, si je révélais ce que vous allez nous dire, ce serait seulement dans votre intérêt ou dans celui de votre père.

— Et moi aussi, Louise, si je parlais, ce serait pour tâcher de te sauver. Mais qu'a-t-il encore fait ce méchant homme ?

— Ce n'est pas tout, dit Louise après un moment de réflexion ; dans ce récit il sera question de quelqu'un qui m'a rendu un grand service... qui a été pour mon père et pour notre famille plein de bonté ; cette personne était employée chez M. Ferrand lorsque j'y suis entrée ; elle m'a fait jurer de ne pas la nommer. »

Rodolphe, pensant qu'il s'agissait peut-être de Germain, dit à Louise :

« Si vous voulez parler de François Germain... soyez tranquille, son secret sera bien gardé par votre père et par moi. »

Louise regarda Rodolphe avec surprise.

« Vous le connaissez ? dit-elle.

— Comment ! ce bon, cet excellent jeune homme qui a demeuré ici pendant trois mois, était employé chez le notaire quand tu y es entrée ? dit Morel. La première fois que tu l'as vu ici, tu as eu l'air de ne pas le connaître ?...

— Cela était convenu entre nous, mon père ; il avait de graves raisons pour cacher qu'il travaillait

chez M. Ferrand. C'est moi qui lui avais indiqué la chambre du quatrième qui était à louer ici, sachant qu'il serait pour vous un bon voisin.

— Mais, reprit Rodolphe, qui a donc placé votre fille chez le notaire ?

— Lors de la maladie de ma femme, j'avais dit à madame Burette, la prêteuse sur gages, qui loge ici, que Louise voulait entrer en maison pour nous aider. Madame Burette connaissait la femme de charge du notaire ; elle m'a donné pour elle une lettre où elle lui recommandait Louise comme un excellent sujet. Maudite... maudite soit cette lettre !... elle a causé tous nos malheurs... Enfin, monsieur, voilà comment ma fille est entrée chez le notaire.

— Quoique je sois instruit de quelques-uns des faits qui ont causé la haine de M. Ferrand contre votre père, dit Rodolphe à Louise, je vous prie, racontez-moi en peu de mots ce qui s'est passé entre vous et le notaire depuis votre entrée à son service... cela pourra servir à vous défendre.

— Pendant les premiers temps de mon séjour chez M. Ferrand, reprit Louise, je n'ai pas eu à me plaindre de lui. J'avais beaucoup de travail, la femme de charge me rudoyait souvent, la maison était triste, mais j'endurais tout avec patience ; le service est le service, ailleurs j'aurais eu d'autres désagréments. M. Ferrand avait une figure sévère, il allait à la messe, il recevait souvent des prêtres ; je ne me défiais pas de lui, dans les commencements il me regardait à peine, il me parlait très-durement, surtout en présence des étrangers.

Excepté le portier qui logeait sur la rue, dans le corps de logis où est l'étude, j'étais seule de domestique avec madame Séraphin, la femme de charge. Le pavillon que nous occupions était une grande mesure isolée, entre la cour et le jardin. Ma chambre était tout en haut. Bien souvent j'avais peur, restant le soir toujours seule, ou dans la cuisine qui est souterraine, ou dans ma chambre. La nuit, il me semblait quelquefois entendre des bruits sourds et extraordinaires à l'étage au-dessous de moi, que personne n'habitait, et où seulement M. Germain venait souvent travailler dans le jour ; deux des fenêtres de cet étage étaient murées, et une des portes, très-épaisse, était renforcée de lames de fer. La femme de charge m'a dit depuis que dans cet endroit se trouvait la caisse de M. Ferrand.

Un jour, j'avais veillé très-tard pour finir des raccommodages pressés ; j'allais pour me coucher, lorsque j'entendis marcher doucement dans le petit corridor au bout duquel était ma chambre, on s'arrêta à ma porte ; d'abord je supposai que c'était



LES

# MYSTÈRES

DE PARIS

PAR EUGÈNE SUE

---

ILLUSTRÉ DE 500 DESSINS ORIGINAUX

DE

MM. RICHARD, HENDRICKX, HUART, ETC.

---

PARIS.

LIBRAIRIE DE COQUILLION,

RUE RICHELIEU.

—  
1844